



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II AUX ÉVÊQUES DU GABON EN VISITE "AD LIMINA APOSTOLORUM"

Chers Frères dans l'épiscopat,

1. Alors que vous accomplissez votre visite *ad limina*, je suis heureux de vous accueillir, Évêques de l'Église catholique au Gabon. Au lendemain de la célébration de la fête de la Pentecôte, je souhaite que l'Esprit Saint vous comble de ses dons pour que vous soyez toujours plus fidèles à accomplir le ministère que vous avez reçu du Seigneur. Que vos rencontres avec le Successeur de Pierre et avec les Dicastères de la Curie romaine soient pour vous d'intenses moments de communion ecclésiale et de réconfort apostolique !

J'adresse mes remerciements cordiaux à Mgr Basile Mvé Engone, Archevêque de Libreville et Président de votre Conférence épiscopale, pour les aimables paroles qu'il m'a adressées en votre nom. Depuis sa dernière visite *ad limina*, l'épiscopat gabonais a été largement renouvelé. Je vous encourage vivement à approfondir toujours plus entre vous les liens de communion qui vous unissent afin d'accomplir votre charge avec fruit et de développer entre vos diocèses une authentique harmonie pastorale. Transmettez à vos prêtres, aux religieux et aux religieuses, aux catéchistes et à tous les fidèles de vos diocèses, mon salut affectueux et l'assurance de ma proximité spirituelle.

Par votre intermédiaire, je salue le peuple gabonais tout entier, demandant à Dieu de lui accorder de vivre dans la paix et de l'assister dans ses efforts pour construire une société solidaire où chacun puisse trouver son plein épanouissement.

2. L'année jubilaire qui vient de s'achever a été pour toute l'Église l'occasion d'un renouveau spirituel et missionnaire. Il est donc maintenant nécessaire que, dans chaque pays, un élan nouveau soit donné à l'évangélisation. Pour cela, comme j'ai eu l'occasion de l'écrire dans la Lettre apostolique *Novo millennio ineunte*, "la perspective dans laquelle doit se placer tout le cheminement pastoral est celle de la sainteté" (n. 30), car si notre Baptême nous fait vraiment

entrer dans la sainteté de Dieu, "ce serait un contresens que de se contenter d'une vie médiocre, vécue sous le signe d'une éthique minimaliste et d'une religiosité superficielle" (n. 31). Pour être des témoins crédibles de l'Évangile qu'ils annoncent parmi leurs frères, les chrétiens doivent résolument tourner leur regard vers le Christ Seigneur et Sauveur de toute l'humanité.

Je vous engage donc à avancer avec enthousiasme sur les rudes chemins de la mission. Certes, je connais les limites de vos moyens humains et matériels. Mais, le Seigneur nous a assurés de sa présence au milieu de nous. N'ayez pas peur de vous laisser imprégner par l'élan missionnaire qui animait l'Apôtre Paul, en allant vers les hommes et les femmes qui n'ont pas encore reçu la Bonne Nouvelle. En effet, tous ont le droit de connaître la richesse du mystère du Christ.

Depuis quelques années d'ailleurs, dans votre pays, l'activité de l'Église, qui se veut au service de tous les Gabonais sans distinction, peut se développer dans un cadre juridique nouveau. Je me réjouis de l'accord conclu entre le Saint-Siège et la République du Gabon pour œuvrer à la promotion du bien commun, garantie de bien-être spirituel et matériel des personnes. Il est à souhaiter que, dans le respect de l'indépendance et de l'autonomie des deux parties, cet esprit de collaboration se développe plus largement, notamment pour permettre aux écoles catholiques de contribuer avec toujours plus d'efficacité à l'éducation humaine et spirituelle de la jeunesse de votre pays.

3. La formation des agents de l'évangélisation est d'une grande importance pour assurer l'avenir de l'Église sur le continent africain. L'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques a mis l'accent sur la nécessité de former les laïcs afin qu'ils puissent assumer leur rôle irremplaçable dans l'Église et dans la société. Ainsi, je voudrais saluer de manière particulière les catéchistes de vos diocèses, dont la place demeure déterminante dans le développement des communautés chrétiennes. Je vous encourage vivement à accorder à ces précieux collaborateurs de la mission un soutien matériel, moral et spirituel attentif, et à les faire bénéficier d'une solide formation doctrinale initiale et permanente.

Les fidèles de votre pays doivent aussi être capables d'assumer leurs responsabilités civiques et d'"exercer une influence sur le tissu social, pour transformer les mentalités et les structures de la société de telle sorte qu'elles reflètent mieux les desseins de Dieu sur la famille humaine" (Exhortation apostolique *Ecclesia in Africa*, n. 54). Il convient donc d'aider les laïcs à mener une vie en harmonie avec leur foi afin que leurs activités et leurs responsabilités soient un témoignage toujours plus authentique rendu à l'Évangile dans tous les secteurs de la vie sociale.

Par ailleurs, il est indispensable que les familles chrétiennes prennent une vive conscience de leur mission dans l'Église et dans la société. Une pastorale familiale adaptée aux grands problèmes qui se posent aujourd'hui, notamment pour ce qui concerne le respect de la vie humaine, contribuera à promouvoir le témoignage de foi des couples par une existence vécue en

conformité avec la loi divine sous tous ses aspects, ainsi que par leur engagement à donner à leurs enfants une formation authentiquement chrétienne. Qu'en leur offrant son aide désintéressée l'Église se montre proche des familles qui se trouvent dans des situations difficiles, sachant être toujours pour elles le visage de vérité, de bonté et de compréhension du Seigneur !

Aux jeunes de vos diocèses, je souhaite de trouver dans leur rencontre avec le Christ le secret de la vraie liberté et de la joie profonde du cœur. Dans les difficultés qu'ils connaissent, qu'ils ne perdent jamais confiance en l'avenir, mais qu'ils acceptent de travailler courageusement avec leurs frères à l'avènement d'un monde nouveau fondé sur la fraternité et la justice.

4. Pour réunir la famille de Dieu dans une fraternité animée par la charité et la conduire au Père par le Christ dans l'Esprit Saint (cf. Décret *Presbyterorum ordinis*, n. 6), les prêtres sont les collaborateurs nécessaires et irremplaçables que vous devez considérer comme des frères et des amis, en vous préoccupant de leur situation matérielle et spirituelle, et en les incitant à une collaboration fraternelle avec vous et entre eux.

Je salue de grand cœur tous vos prêtres et je les exhorte à persévérer généreusement, malgré les obstacles, dans les engagements qu'ils ont pris au jour de leur ordination. Qu'ils se souviennent toujours qu'ils ont reçu un appel spécifique à la sainteté et qu'ils sont tenus de tendre à la perfection dans tous les domaines de leur existence, notamment par une vie morale droite, car leur personne tout entière, consciente, libre et responsable, est profondément engagée dans l'exercice de leur ministère ! Pour cela, il doit y avoir un lien étroit entre l'exercice du ministère et une vie spirituelle intense. Il est donc primordial que chaque prêtre "renouvelle sans cesse et approfondisse toujours plus sa conscience d'être ministre de Jésus Christ en vertu de sa consécration sacramentelle et de la configuration au Christ Tête et Pasteur de l'Église" (Exhortation apostolique *Pastores dabo vobis*, n. 25). Seule une intimité habituelle avec le Christ, manifestée en particulier dans la prière et dans la réception des sacrements de l'Eucharistie et de la Réconciliation, leur donnera la force et le courage de tenir bon dans les épreuves, et d'accepter de revenir fidèlement au Seigneur après la chute. J'exhorte aussi le presbytérium de chacun de vos diocèses, prêtres autochtones et missionnaires originaires d'autres pays, à manifester son unité et sa profonde communion autour de l'Évêque, en ayant la conviction que tous sont au service d'une unique mission qui leur a été confiée par l'Église au nom du Christ.

La pastorale des vocations sacerdotales et religieuses exige la plus grande attention afin que l'Église locale poursuive son édification et sa croissance. L'exemple de vie irréprochable des prêtres et des personnes consacrées est pour les jeunes un stimulant vigoureux pour les aider à répondre avec générosité à l'appel du Seigneur. Dans la promotion des vocations, comme dans leur discernement et leur accompagnement, la première responsabilité est celle de l'Évêque, responsabilité qu'il doit assumer personnellement, tout en s'assurant la collaboration indispensable de son presbytérium et en rappelant aux familles chrétiennes, aux catéchistes et à l'ensemble des fidèles, leur responsabilité particulière dans ce domaine.

La constitution d'équipes de formateurs et de directeurs spirituels pour le grand séminaire doit être une priorité pour les Évêques. Je vous engage donc à unir vos forces et à chercher des collaborations, afin que le grand séminaire national puisse accueillir les jeunes de vos diocèses qui ont reçu l'appel du Seigneur au sacerdoce et leur donner une formation solide qui les préparera à accomplir le ministère presbytéral avec les qualités requises de représentants du Christ, de vrais serviteurs et animateurs des communautés chrétiennes. Il est indispensable que cette formation, humaine, intellectuelle, pastorale et spirituelle puisse aussi leur permettre de tester et de développer leur maturité affective, et d'acquérir de fortes convictions sur le caractère indissociable du célibat et de la chasteté du prêtre (cf. *Ecclesia in Africa*, n. 95).

5. Je voudrais encore témoigner de la reconnaissance de l'Église pour l'œuvre des Instituts missionnaires dans la vie ecclésiale au Gabon. Par leur travail apostolique désintéressé et parfois héroïque, leurs membres, mais aussi des laïcs chrétiens, ont transmis le flambeau de la foi à votre peuple et ont permis à l'Église de s'enraciner et de croître dans votre pays.

Aujourd'hui, originaires du Gabon ou venant d'autres pays, dans un esprit de communion et de collaboration avec vous et avec le clergé diocésain, les religieux prennent une part importante dans la vie pastorale de vos diocèses; les religieuses, par leurs activités paroissiales, éducatives ou hospitalières, accomplissent un généreux travail au service de la population, sans distinction d'origine ou de religion, s'attirant ainsi l'estime de tous.

Je souhaite vivement que la vie consacrée se développe dans vos diocèses afin de contribuer à l'édification de l'Église locale dans la charité selon le charisme propre à chaque institut. Accueillez-la comme un don de Dieu "précieux et nécessaire pour le présent et pour l'avenir du peuple de Dieu, parce qu'elle appartient de manière intime à sa vie, à sa sainteté et à sa mission" (Exhortation apostolique *Vita consecrata*, n. 3) ! Par votre soutien, vous encouragerez les différents instituts à donner à tous leurs membres une solide formation, qui leur permettra de répondre aux exigences spirituelles et humaines de leur vocation.

6. Parmi les urgences qui se posent à l'Église catholique au début du nouveau millénaire, se trouve la recherche de l'unité entre les chrétiens. Certes, un long chemin reste à parcourir. Nous ne devons pas nous décourager mais développer avec confiance des relations toujours plus sereines et plus fraternelles avec les membres des autres Églises et Communautés ecclésiales. De même, la rencontre avec les croyants de l'Islam et de la Religion traditionnelle africaine, dans un esprit d'ouverture et de dialogue, est d'une grande importance. Je vous encourage donc à maintenir des liens cordiaux avec les communautés religieuses qui constituent la société, afin d'assurer entre tous les Gabonais les conditions d'une existence harmonieuse dans le respect mutuel.

Toutefois, comme je l'ai écrit dans la Lettre apostolique *Novo millennio ineunte*, "le dialogue ne peut être fondé sur l'indifférentisme religieux, et nous avons le devoir, nous chrétiens, de le

développer en offrant le témoignage plénier de l'espérance qui est en nous" (n. 56).

7. Chers Frères dans l'épiscopat, c'est dans ces sentiments qu'à la fin de notre rencontre je vous invite à poursuivre avec courage et audace l'annonce joyeuse du don que le Seigneur offre à tous les hommes : "Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique" (*Jn 3, 16*). *La tâche prioritaire de la mission est d'annoncer à tous que c'est dans le Christ que les hommes trouvent le salut. Forte de sa présence agissante, l'Église ne peut se soustraire à l'urgence du commandement missionnaire qui l'envoie à toutes les nations et à tous les peuples. Que l'expérience de l'année jubilaire que nous venons de célébrer vous donne un enthousiasme renouvelé pour aller de l'avant dans l'espérance !*

Je confie à l'intercession maternelle de la Vierge Marie, Reine de l'Afrique, l'ensemble de vos diocèses et je vous donne de grand cœur une affectueuse Bénédiction apostolique, que j'étends volontiers à vos prêtres, aux religieux et aux religieuses, aux catéchistes et à tous les fidèles laïcs du Gabon.

Au Vatican, le 5 juin 2001.